



Syndicat Mixte des Transports en Commun  
de l'agglomération toulousaine

Dossier de presse

**Comité Syndical du 2 avril 2025**



# Dossier de presse

Toulouse, le 2 avril 2025

## SOMMAIRE

### ▪ Tisséo acteur de la transition écologique et de la biodiversité

→ Connexion Ligne B (CLB) : des mesures compensatoires pour la préservation de la biodiversité sur le territoire

→ Lancement d'une étude pour la végétalisation et la désimperméabilisation du patrimoine de Tisséo

→ Téléo : maintenir le confort et un beau cadre de vie aux usagers de Téléo

▪ **Mobibus : signature du marché d'exploitation du service de transports publics de personnes à mobilité réduite**

▪ **Comité des partenaires : intégration de l'association « Rallumons l'étoile »**

▪ **Mobilités douces : Tisséo soutient le développement du vélo sur son territoire**

▪ **Actualités du réseau**

▪ **Investissements**



# Dossier de presse

Toulouse, le 2 avril 2025

## ■ Tisséo acteur de la transition écologique et de la biodiversité

→ **Connexion Ligne B (CLB) : des mesures compensatoires pour la préservation de la biodiversité sur le territoire**

Dans le cadre du projet CLB, Tisséo prévoit des mesures compensatoires environnementales sur une durée de 50 ans. Ces mesures compensatoires ont pour objectif de maintenir et de développer la place de la nature en ville en intégrant à ses aménagements de nouveaux espaces verts, des plantations d'arbres, des créations de petits corridors, etc. en application de la démarche Eviter, Réduire, Compenser. A ce titre, le Comité Syndical du mercredi 2 avril 2025 a approuvé une convention entre Tisséo, la Mairie de Ramonville et le Conservatoire d'Espaces Naturels Occitanie (CEN), de promesse d'Obligation Réelle Environnementale (ORE) pour la gestion du site de compensation écologique de Pouciquot pour une durée de 50 ans.

### Mise en place d'une charte de haute ambition environnementale



Le 13 mars 2025, Tisséo a souhaité donner au projet de prolongement du métro de la Ligne B une haute ambition environnementale, sociale et durable, à travers la prise en compte affirmée du contexte environnemental et socio-économique dans lequel s'inscrit le projet.

Ces exigences se sont progressivement affirmées en matière d'écoute des parties prenantes, de protection de l'environnement, de préservation de ressources et d'énergie, d'écoconception, d'évolutivité, pérennité, et aussi de confort et de sécurité des voyageurs...

Le maître d'ouvrage a ainsi orienté le projet vers une démarche de développement durable globale. Elle est organisée autour d'un système de management de l'opération destiné à intégrer les enjeux de développement durable : management responsable, respect de l'environnement, qualité de vie, performance économique.

La démarche mis en œuvre est celle proposée par le référentiel HQE infrastructures durables™ de Certivea qui décline ces 4 engagements majeurs en 19 thématiques.



# Dossier de presse

Toulouse, le 2 avril 2025

## Détail des 4 Engagements



Engagement  
**QUALITÉ DE VIE**



Engagement  
**RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT**



Engagement  
**PERFORMANCE ÉCONOMIQUE**



Engagement  
**MANAGEMENT RESPONSABLE**

### → Lancement d'une étude pour la végétalisation et la désimperméabilisation du patrimoine de Tisséo

Tisséo Collectivités a engagé une démarche volontariste de végétalisation et de désimperméabilisation de son patrimoine existant.

Plusieurs sites de Tisséo bénéficient déjà d'espaces verts (stations d'échange, sites, bus, garages-ateliers métro et tramway). Tisséo souhaite poursuivre ses actions en faveur de la transition énergétique, environnementale et climatique en lançant une étude de 18 mois en avril 2025. Pilotée par l'entreprise Terreauciel en groupement avec la société Urbalink, cette étude permettra d'établir un schéma directeur de végétalisation du patrimoine ainsi qu'un plan de désimperméabilisation et de réaménagement des sites (à identifier) de Tisséo.

### → Téléo : maintenir le confort et un beau cadre de vie aux usagers de Téléo

Une convention sera signée entre Tisséo Ingénierie, la Comue (Communauté d'universités et établissements de Toulouse) et l'Université de Toulouse III Paul Sabatier pour la remise en état des espaces verts aux abords de la station Téléo UPS. Cette remise en état comprend : le débroussaillage – nettoyage, le décaissement, la mise en place de terre végétale et la préparation des sols – engazonnement. Ces travaux seront financés par Tisséo Ingénierie à hauteur de 30 000€.

## Clin d'œil au projet de la Ligne C

Vendredi 28 mars 2025, Jean-Michel Lattes, Président de Tisséo Ingénierie, Président de Tisséo Collectivités, Clément Riquet, Conseiller municipal délégué à la Mairie de Toulouse en charge des jardins et des espaces verts, et Cécile Dufraisse, Maire de quartier (Minimes, Barrière de Paris, Ponts-Jumeaux, La Vache, Raisin, Fondeyre), ont participé, aux côtés de la pépinière Caussat, à la transplantation de 4 arbres (2 chênes et 2 frênes) sur le site de la future station La Vache – Le Grand Marché de la Ligne C.

La transplantation des arbres est une opération délicate qui dépend de deux critères importants : l'âge et les espèces concernées. Quand elle est envisageable, la transplantation est mise en œuvre sur la Ligne C : à ce jour, 49 arbres ont pu être transplantés dont 38 depuis le site de la Vache en mars 2025.

À l'issue du chantier de la Ligne C : 5 000 arbres seront plantés, soit 3 fois plus que d'arbres enlevés. Chaque implantation de stations fait l'objet d'une étude paysagère qualitative visant à préserver le patrimoine arboré existant et également à augmenter la végétalisation au droit des futures stations et dans un périmètre proche. Le projet de la Ligne C crée ainsi des espaces avec une plus grande couverture arborée offrant des îlots de fraîcheur et améliorant le cadre de vie.





# Dossier de presse

Toulouse, le 2 avril 2025

## ▪ **Mobibus : Signature du marché d'exploitation du service de transports publics de personnes à mobilité réduite**

Le service de transports publics à la demande de personnes à mobilité réduite Mobibus sur le territoire de Tisséo Collectivités est actuellement géré dans le cadre d'une convention de délégation de service public, attribuée à la société TPMP-Toulouse pour une durée de 6 ans qui court du 1<sup>er</sup> juillet 2019 au 30 juin 2025. Tisséo Collectivités a anticipé le renouvellement du contrat d'exploitation pour la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2025 au 30 juin 2031. Après analyses et réflexions, le choix a été fait de s'orienter vers un marché d'exploitation plutôt qu'une délégation de service, principalement au regard de la préconisation de la Chambre Régionale des Comptes rendue dans son rapport du 11 décembre 2018.

La Commission d'Appel d'Offres a, dans sa séance du 10 mars 2025, attribué ce marché public à l'entreprise TRANSDEV SA pour un montant de 49 490 074 € HT pour la tranche ferme et de 402 238 € HT pour la tranche optionnelle.

Ce renouvellement permettra d'apporter plusieurs évolutions pour renforcer la qualité du service de transport des personnes à mobilité réduite Mobibus.

Il s'appliquera sur un périmètre élargi à la Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain (CCGOT) et à la Communauté de Communes des Côteaux Bellevue qui ont rejoint Tisséo Collectivités.

Il comprendra également une grille tarifaire simplifiée et conforme à la tarification du réseau, ainsi que de nouveaux services :

- Un dispositif « Mon Copilote » pour accompagner – selon leurs besoins – les personnes en situation de handicap sur le réseau Tisséo ;
- Une option pour mettre en place un service à vélo avec une cabine adaptée et confortable.

L'accent sur la communication de ce service sera renforcé auprès du grand public (ateliers de découverte, newsletters, publications) et sur la formation du personnel Mobibus aux différentes situations de handicap. Une attention particulière sera apportée à l'amélioration continue de la qualité du service (enquêtes régulières, suivi qualité, ...).

## ▪ **Comité des partenaires : intégration de l'association « Rallumons l'étoile »**

La loi n° 2023-1269 du 27 décembre 2023 prévoit que le comité des partenaires est consulté sur le projet de Service Express Régional Métropolitain (SERM). A ce titre, l'association « Rallumons l'Etoile » a fait part de son souhait d'intégrer le comité des partenaires de Tisséo Collectivités.

Pour rappel, le comité des partenaires est composé de cinq collègues, il est consulté pour avis :

- Avant toute évolution substantielle de l'offre de mobilité, de la politique tarifaire ainsi que sur la qualité des services et l'information des usagers mise en place ;
- Avant toute instauration ou évolution du taux de versement destiné au financement des services de mobilité ;



# Dossier de presse

Toulouse, le 2 avril 2025

- Avant l'adoption du document de planification qu'elle élabore au titre de l'article L. 1231-1-1 du Code des transports.
- A l'occasion de l'évaluation de la politique de mobilité prévue aux articles L. 1231-1-1 et L. 1231-3 du Code des transports ;
- Sur tout projet de mobilité structurant, y compris les services express régionaux métropolitains (SERM)

Le collège des représentants des collectivités est composé de 8 membres :

- Tisséo Collectivités
- Toulouse Métropole
- Muretain Agglo
- Sicoval
- Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain
- Communauté de Communes Coteaux Bellevue
- Région Occitanie
- Conseil Départemental de la Haute-Garonne

Le collège des représentants d'employeurs publics et privés est composé de 5 membres :

- Etat
- Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI)
- Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA)
- Centre hospitalier universitaire de Toulouse
- Université fédérale de Toulouse

Le collège des représentants des organisations professionnelles d'employeurs et des organisations syndicales de salariés est composé de 5 membres :

- Mouvement des entreprises de France 31 (MEDEF)
- Confédération des Petites et Moyennes Entreprises 31 (CPME)
- Confédération Générale du Travail (CGT) – Union départementale de la CGT Haute-Garonne
- Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT) – Union Départementale CDFT Haute-Garonne (UD31)
- Union Syndical Solidaires (SUD) – Solidaires 31 Haute-Garonne

Le collège des représentants des usagers est composé de 10 membres suite à l'intégration de l'association Rallumons l'Etoile :

- Union Départementale des Affaires Familiales 31 (UDAF)
- Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports (FNAUT) : AUTATE
- Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH)
- Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB) : 2P2R
- APF France Handicap
- UFC Que Choisir
- Comité Départemental de la Randonnée Pédestre (CDRP)
- Automobile Club du Midi 31
- Fédération des Motards en Colère 31

---

Contacts Presse

Marie Adeline Etienne // 06 86 59 71 31 // [marie-adeline.etienne@tisseo.fr](mailto:marie-adeline.etienne@tisseo.fr)

Alexandra Philippoff // 07 76 70 16 73 // [alexandra.philippoff@tisseo.fr](mailto:alexandra.philippoff@tisseo.fr)



# Dossier de presse

Toulouse, le 2 avril 2025

- Association « Rallumons l'Etoile »

Le collège des représentants des habitants est composé de 5 membres.

## ■ Mobilités douces : Tisséo soutient le développement du vélo sur son territoire

La Communauté de Communes du Grand Ouest Toulousain (CCGOT) a fait part, à Tisséo Collectivités, de son souhait de mettre en place des services vélos au sein d'une maison des mobilités sur son territoire à l'instar de la station V située sur le territoire de Labège. Elle sera située à Plaisance Monestié avec possibilité de se délocaliser dans les communes avoisinantes.

La CCGOT a fait le choix d'assurer ce service en régie, en s'appuyant sur ses ressources internes. Conformément aux dispositions de l'article L1231-1-1 du code des transports, Tisséo Collectivités est compétent pour contribuer au développement des mobilités actives. A ce titre, une convention sera signée afin d'inscrire la volonté de Tisséo Collectivités de participer financièrement à cette activité à hauteur de 60 000€/an jusqu'en 2028.

## ■ Actualités du réseau

### ◆ 26 mars 2025 : Lancement du ticket rechargeable

16 700 tickets ont été distribués (achat ou échange) le jour du lancement. En moyenne, 14 500 tickets sont distribués chaque jour, dont 84% depuis les distributeurs automatiques.

Au 31 mars 2025, plus de 21 000 tickets ont été rechargés (essentiellement du 1 déplacement et du 10 déplacements). Plus de 3 500 échanges ont été effectués en agences commerciales ou à l'Espace Voyageurs.

Tisséo Collectivités poursuit la modernisation de ses outils de distribution et de validation en proposant depuis le 26 mars 2025 un ticket rechargeable. Le support magnétique étant voué à disparaître en raison de la fin de la production et de la fourniture de pièces de rechanges annoncées par les industriels, Tisséo Collectivités anticipe cette obsolescence avec le billet sans contact. Il s'agit d'un ticket en papier, réutilisable qui permet de recharger des titres une trentaine de fois. Le rechargement et le geste de validation sont identiques à la carte sans contact (carte pastel, carte Montoulouse) actuellement en vigueur sur le réseau Tisséo. Sa technologie est fiable et éprouvée depuis quelques années par plusieurs réseaux de transports : Lille, Bordeaux, Rennes, Strasbourg, Dijon, Clermont-Ferrand. Dans un objectif d'inciter à la réutilisation et au non-gaspillage du ticket, Tisséo Collectivités propose de faire payer 0,20€ TTC ce support.

Ci-dessous les visuels des tickets rechargeables : en orange, les tickets génériques, en bleu, les tickets dernière minute et en rose, les tickets navette aéroport.



# Dossier de presse

Toulouse, le 2 avril 2025



Deux autres grandes évolutions en matière de distribution ont eu lieu ces cinq dernières années :

- La recharge et la validation des titres par smartphone depuis 2019 représente 12% des recettes de trafic réalisés de manière dématérialisée.
- L'usage des solutions de vente à distance poursuivent leur forte croissance et représentent 21% des recettes de trafic réalisés de manière dématérialisée (contre 14% en 2023)
- La validation par carte bancaire est déployée depuis le 12 février 2024 sur l'ensemble du réseau Tisséo. Il permet d'un geste simple de circuler avec un titre « 1 Déplacement ». Au 31 décembre 2024, plus de 4 millions de taps (validations) ont été réalisées, soit 7% des recettes.

♦ **Lundi 24 mars 2025** : Percement de la station Limayrac – Cité de l'Espace.



Le tunnelier Marguerite de Catellan a commencé à creuser le 6 août 2024 à la future station Montaudran Gare – Pistes des Géants. Il a percé le mur de la future station Ormeau le 15 octobre 2024 et a percé celui de la future station Limayrac – Cité de l'Espace lundi 24 mars 2025 matin. Il a parcouru près de 2300m. Au global, sur l'ensemble de la Ligne C, les 5 tunneliers ont déjà creusé plus de 3,3km sur les 22 km prévus dans le projet. Le creusement au niveau de la station Limayrac est à plus de 30m de profondeur.

La future station sera localisée sous l'allée de Limayrac, à proximité des commerces, des sites d'enseignement et des équipements métropolitains (Cité de l'Espace). Concernant l'aménagement paysager, l'alignement des mûriers est maintenu sur l'Allée de Limayrac. Des plantations viendront renforcer le caractère arboré sur le parvis de la station et le long de la voie verte.

La station intégrera des aménagements en faveur des mobilités alternatives :

- Une aire de stationnement pour cycles (20 places à accès réglementé et 30 places sur parvis).
- Un espace de dépose/reprise et à terme un quai de bus.
- Une adaptation du réseau bus qui permettra aux bus de rejoindre les lignes A et B en passant par la Cité de l'Espace.

Une station à seulement 11 minutes de Labège Gare.

♦ **7 avril 2025** : Jonction des deux viaducs de la Ligne C et de la CLB en présence des talonneurs du Stade toulousain.

♦ **1<sup>er</sup> mai 2025** : fermeture de l'ensemble du réseau de transport pour la réalisation des travaux de maintenance annuels.

♦ **7 mai 2025** : prochain Comité Syndical de Tisséo Collectivités pendant lequel le bilan de la CNDP (Commission Nationale des Débats Publics) sur la concertation préalable à l'élaboration du plan de mobilité de la grande agglomération sera présenté.



# Dossier de presse

Toulouse, le 2 avril 2025

## Investissements

**Le montant d'investissements présenté à ce Comité Syndical s'élève à 186,6 M€ avec notamment :**

- Les projets Ligne C, ligne aéroport et Connexion Ligne B pour un total de 186,5 M€ :
  - o dont la passation de marchés et de conventions pour un peu plus de 185,6 M€
  - o dont l'acquisition ou l'occupation de foncier pour environ 375 000 €
  - o dont le versement d'indemnisations aux commerçants pour environ 484 000 €
- Les projets territorialisés pour un montant de 30 000 €.
- La gestion du patrimoine pour un peu plus de 117 000 €.